

Pour diffusion immédiate

Une année importante pour l'assurance qualité au sein des collèges québécois et son rayonnement à l'international

Québec, le 7 juillet 2017. La Commission de l'enseignement collégial conclut positivement l'année 2016-2017. Celle-ci a particulièrement été marquée par l'obtention, en novembre 2016, de la reconnaissance de la qualité de ses pratiques par l'International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE).

Cette reconnaissance a été acquise au terme d'un processus d'évaluation entrepris en 2016. Elle atteste de la conformité des pratiques de la Commission aux grands standards internationaux en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur et rejaillit sur l'ensemble du réseau collégial en positionnant favorablement le Québec sur le plan mondial.

Au regard des opérations, le bilan annuel de la Commission témoigne de la réalisation du grand nombre de travaux qu'elle a menés à terme conformément à sa planification. En effet, au cours de l'année, elle a effectué 17 visites d'audit dans les établissements en vue d'évaluer l'efficacité de leur système d'assurance qualité (SAQC), 2 visites d'évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et enfin, une visite d'évaluation dans le cadre de l'approche préalable qui vise les nouveaux collèges.

Par ailleurs, la Commission a adopté 106 rapports au cours des 11 réunions régulières qu'elle a tenues durant l'année. Parmi ces rapports, 53 portent sur des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP), des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), des plans stratégiques et des plans de réussite; 29 ont trait à l'évaluation du système d'assurance qualité de collèges ayant réalisé le processus d'audit (14 définitifs et 15 préliminaires) et 21 traitent des suivis réalisés par les établissements après une évaluation de la Commission. Parmi les 48 recommandations liées à ces suivis, 21 ont été levées.

L'année 2016-2017 a aussi été marquée par des changements à la présidence de la Commission et à l'équipe des commissaires. M^{me} Murielle Lanciault, nommée nouvelle présidente, a entrepris son mandat le 8 mai 2017 alors que M. Robert Kavanagh, ancien directeur des études à la retraite du Collège Dawson, a été nommé commissaire le 4 juillet et entrera en fonction le 7 août prochain.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 108 établissements.

- 30 -

Source :

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca—Téléphone : 418 646-5812